

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du JEUDI 7 avril 2011 à 19 HEURES 30

Présent(e)s : Mmes VALLIN, BOURBON et GUILLOT
MM. VERGUET, ROYER, FROGER, MARTIN, PERONNIER, PERROT-MINNOT,
PIONCHON et BARBE

Ordre du jour :

- Vote du compte administratif 2010 et affectation du résultat d'exploitation au Budget 2011,
- Vote du Budget Primitif 2011,
- Nomination de la secrétaire de mairie au grade de rédacteur professionnel stagiaire,
- Participation au fonctionnement des gymnases / Commune de St Genix-sur-Guiers,
- Participation au Centre de Loisirs de St Genix-sur-Guiers,
- Durée d'amortissement des subventions d'équipement reversées au Département,
- Demande de subvention FDEC / travaux réfection et création plafond / salle polyvalente,
- Avenants positifs aux travaux de sécurisation et enfouissement ERDF de la route de Domessin,
- Choix de l'entreprise et signature de marché / réfection du mur d'enceinte du cimetière,
- Régularisation foncière AREA / Commune,
- Création d'une structure petite enfance / ancien presbytère de Domessin,
- Diverses demandes de subvention 2011,
- Questions diverses.

Vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2010

Monsieur le Maire donne lecture du compte administratif 2010 du budget principal et précise les résultats des deux sections soit pour le fonctionnement un excédent de 369 920. 54 Euros et pour l'investissement un excédent de 21 560. 97 Euros.

Il précise que ces résultats sont identiques à ceux du compte de gestion de la Trésorerie.

L'assemblée, hors de la présence de Monsieur le Maire, approuve à l'unanimité des membres présents le compte administratif et le compte de gestion 2010 du budget principal.

Affectation du résultat de fonctionnement 2010 au Budget Primitif 2011

Monsieur le Maire explique à l'assemblée le besoin de la section investissement qui s'élève à 270.838, 03 Euros pour l'année 2011, comme suit :

Le résultat des restes à réaliser s'élevant à 292 399, 00 Euros, crédits votés en 2010 et reportés au budget 2011 avant le vote de celui-ci pour permettre le règlement des dépenses engagées, diminué du résultat excédentaire du compte administratif 21.560, 97 Euros.

En conséquence, il précise qu'il convient d'affecter l'excédent de fonctionnement 2010 au budget 2011 de la façon suivante :

- report en recette fonctionnement BP 2011 = 99.082, 51 €

- report en recette d'investissement BP 2011 = 270.838, 03 €

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité l'affectation du résultat d'exploitation 2010 au budget 2011.

Vote du budget primitif 2011

Après une présentation détaillée du budget 2011 qui ne nécessite pas la revalorisation des taux d'imposition directe, Monsieur le Maire demande à l'assemblée son approbation.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2011.

Nomination de la Secrétaire de Mairie / grade rédacteur

Monsieur le Maire signale la réussite d'Isabelle à l'examen professionnel du grade de rédacteur territorial et son inscription sur la liste d'aptitude transmise par le centre de gestion en date du 9 février 2011. Il précise qu'elle peut dorénavant être nommée sur ce grade qui correspond aux missions qui lui sont confiées en tant que secrétaire de Mairie.

Il indique la revalorisation de son salaire et propose d'approuver sa nomination sur ce grade.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents autorise la création du poste de rédacteur et la nomination sur ce grade de la secrétaire de Mairie.

Participation aux frais de fonctionnement des Gymnases St Genix / Guiers

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les participations des années antérieures aux frais de fonctionnement des gymnases de Saint Genix-sur-Guiers et précise que celles-ci étaient présentées en réunion syndical et calculées au prorata du nombre d'élèves. Suite à la dissolution du Syndicat du Collège, la Commune de St Genix-sur-Guiers a décidé de maintenir le même mode de répartition et propose une convention pour la participation 2010/2011. Le montant total s'élève à 1.472, 80 € pour 28 élèves.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le calcul de la participation financière et autorise la signature de la convention.

Participation au Centre de Loisirs de St Genix sur Guiers

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la Commune de St Genix sur Guiers concernant une demande de participation financière pour leur Centre de Loisirs Sans Hébergement. Il précise que cette participation permettrait au Centre d'accueillir durant le mois de juillet et les petites vacances, pour un tarif identique à celui des habitants de Saint-Genix-sur-Guiers, les enfants âgés de 3 à 11 ans domiciliés sur la Commune de Belmont-Tramonet.

Il rappelle le montant alloué depuis 2008 s'élevant à 7 €uros la journée et 4.50 €uros la demi-journée par enfant. Il propose, à compter des vacances d'été 2011, la participation financière de 8, 00 €uros par journée et par enfant et 4, 50 €uros par demi-journée.

Il rappelle également la participation au Centre de Pont-de-Beauvoisin de 8.53 € par jour et par enfant depuis 2010.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la participation financière au Centre de Loisirs de la Commune de St Genix-sur-Guiers.

Durée d'amortissement des subventions d'équipement

Monsieur le Maire rappelle les participations aux travaux réalisés par le Département :

- Eaux Pluviales du secteur de La Belle Etoile 9.400, 00 €
- Giratoire de l'autoroute 7.000, 00 €

Il précise qu'elles sont considérées comme des subventions d'équipement et que la Trésorerie signale qu'il convient de procéder à leur amortissement à compter de 2012.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide un amortissement sur 5 ans.

Travaux de réfection et création de plafond sur la salle polyvalente / Demande de subvention au titre du FDEC 2011

Monsieur le Maire rappelle les travaux planifiés sur la salle polyvalente et dont les crédits sont prévus au budget. Il propose de monter un dossier de demande de subvention au titre de la programmation 2011 du Fonds Départemental de l'Equipement des Collectivités.

Il précise qu'à la réunion FDEC du début d'année, il a été précisé que les demandes 2011 pouvaient être réalisées jusqu'au 31 mai puisqu'il restait des crédits à répartir.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la demande de subvention pour la réfection des plafonds existants, ceux à créer dans les locaux annexes ainsi que les peintures du hall d'entrée et des soubassements extérieurs.

Travaux supplémentaires / sécurisation et enfouissement ERDF

Route de Domessin

Monsieur le Maire explique les travaux supplémentaires pour les deux lots concernés et donne leur montant :

Lot n°1 / FOURNIER TP : Marché d'origine : 43 052.00€ ht :

- Démolition d'une Fosse dans la cour de Monsieur LARIGUET : + 550,00€ ht
 - Réfection de la cour de Monsieur LARIGUET : + 324.00€ ht
 - Extension des fourreaux téléphone et électricité : + 1 272€ ht
 - Modification des bordures (Caniveau) : + 3 875.00€ ht
 - Reprise du tapis enrobé sur les tranchées devant chez Monsieur GAVEND : + 2 750.20€ ht
- soit un total 8771.20€ ht.

Lot 2 POLAUD Enfouissement ERDF : Marché d'origine : 76 584.50€ ht :

- Terrassement pour confection de boîtes de raccordement : + 1 324.00€ ht
 - Modification des installations Eclairage (Lotissements) : + 156.00€ ht
 - Dépose complète du candélabre (Clos du Moulin) : + 208.00€ ht
 - Confection d'une boîte EP sur câble existant sous regard 30x300 : + 226.00€ ht
 - Lanterne supplémentaire sur candélabre entré Clos du Moulin : + 823.00€ ht
- soit un total 2737.00€ ht.

Le Conseil Municipal approuve les avenants positifs des travaux supplémentaires pour la sécurisation et l'enfouissement ERDF de la route de Domessin.

Réfection du mur d'enceinte du cimetière

Des devis ont été demandés mais certains n'ont pas encore été réceptionnés.

Monsieur le Maire précise qu'un choix sera effectué prochainement et que les prévisions budgétaires seront réalisées dès que l'enveloppe financière sera connue et les travaux planifiés.

Il demande l'autorisation de solliciter des subventions auprès du Département et de l'Etat.

Régularisation foncière AREA / Commune

Monsieur le Maire explique à l'assemblée les situations foncières en attente de régularisation dans le secteur de l'échangeur AREA et du parc d'activités Val Guiers.

Il donne lecture du compte rendu des transactions proposées lors de la rencontre du 8 mars 2011 avec la Commune, AREA et la Communauté de Communes Val Guiers également concernée.

Il précise les transactions foncières entre la commune et AREA :

- Terrain à céder gratuitement par AREA à la Commune cadastré section A n°1502 situé dans le secteur du ruisseau de Bachelin,
- Terrain à céder gratuitement par la Commune à AREA cadastré section A n°1928 provenant d'une division d'une ancienne voie communale située en partie sous les cabines de péage.

Après avoir ouï l'exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents valide les transactions foncières précitées entre la Commune et la Société des Autoroutes AREA.

Création structure petite enfant / ancien presbytère Domessin

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Madame la Présidente du SIVU Jeunesse rappelant la réunion des membres du bureau et des Maires des Communes adhérentes et portant sur la création d'une structure petite enfance dans l'ancien presbytère de Domessin en cours de rénovation.

Monsieur PERROT-MINNOT, délégué du SIVU Jeunesse explique le projet et le mode de fonctionnement des différentes structures d'accueil petite enfance proposées pour l'occupation des locaux. Il précise que le débat lors de cette réunion donnait la préférence à l'extension pour dix places supplémentaires de la halte-garderie plutôt qu'une création d'une micro crèche ou d'une maison d'assistantes maternelles et ce, afin de répondre à la demande des familles.

Il précise que les travaux sont financés par la Commune de Domessin qui sollicitera une location auprès du SIVU Jeunesse.

Monsieur le Maire propose de se positionner sur le projet et d'autoriser ou non le SIVU Jeunesse à poursuivre le projet d'extension de la Halte-garderie.

Après avoir ouï l'exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le projet d'extension de la halte-garderie dans l'ancien presbytère de Domessin.

Subventions de fonctionnement aux diverses associations

Madame VALLIN donne lecture des demandes 2011 pour le fonctionnement des associations. Elle donne également lecture de la demande exceptionnelle concernant la nouvelle association « Village en fête » qui a pour but de créer des manifestations pour dynamiser l'animation au sein du village et qui, sans trésorerie de démarrage et sans aucune autre recette, sollicite la somme reversée en 2007 par l'ancien comité d'animation au CCAS.

Madame VALLIN rappelle le souhait spécifique des membres du comité d'animation soit, celui de venir en aide aux nécessiteux avec la somme allouée. Le conseil d'administration du CCAS, afin de respecter cette volonté, a décidé récemment de continuer à en faire l'usage souhaité et de porter cette demande au prochain Conseil Municipal.

Monsieur le Maire propose de débattre sur le versement d'une subvention exceptionnelle de démarrage à la nouvelle association belmontoise et propose d'allouer aux autres associations la même participation que l'an dernier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'allouer les subventions suivantes :

- Association « Village en fête » de Belmont-Tramonet : 2.000 €
- Association Sou des Ecoles de Belmont-Tramonet et Verel de Montbel : 500 €
- Association Loginuit : 200, 00 €
- Association « Les Amis du Togo » : 200, 00 €
- Croix Rouge Française : 200, 00 €
- Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public : 50, 00 €
- Délégation cantonale de l'éducation nationale : 50, 00 €

Décide également de participer au Comice agricole de l'Avant Pays Savoyard, organisé à Yenne le 17 juillet prochain, en offrant une coupe pour le concours de vaches laitières.

QUESTIONS DIVERSES

- Commission Communication
Une date est fixée pour la préparation de la note de printemps soit le jeudi 28 avril à 19 heures 30 pour permettre une distribution courant mai.
- Acquisition
Monsieur MARTIN propose l'achat, pour une installation sur le tracteur, d'un équipement spécifique d'une valeur de 1.500 € permettant l'utilisation la saleuse en même temps que la lame à neige.
- Travaux
Monsieur PERONNIER signale l'usure de la main courante de la passerelle à faire restaurer par l'employé communal.
Il signale également le passage des 4X4 sur le chemin accédant à cette passerelle et la traversée du Thiers par ceux-ci.